

Maintenance des équipements industriels

RNCP3632 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BAC PRO — Baccalauréat professionnel
Code(s) NSF	250
Formacode(s)	31624, 23684
Code(s) ROME	I1310
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités principales du titulaire du baccalauréat professionnel "Maintenance des Équipements Industriels" (MEI) consistent, seul ou en équipe, à : – réaliser la maintenance corrective et préventive de biens à caractère industriel;

- participer à l'amélioration et à la modification des équipements sur lesquels il intervient;
- participer à l'installation et la mise en service de nouveaux équipements.

Le titulaire du baccalauréat professionnel MEI doit être capable :

- de réparer et dépanner dans les domaines de la mécanique, de l'électricité, du pneumatique et de l'hydraulique ;
- d'analyser le fonctionnement du bien ;
- d'utiliser les technologies d'aide au diagnostic et les technologies d'intervention ;
- de réaliser des opérations de surveillances et/ou des opérations planifiées ;
- d'alerter si une anomalie est constatée ;
- de communiquer avec le ou les utilisateurs des biens sur lesquels il intervient ainsi qu'avec les membres du service auquel il appartient.
- d'organiser efficacement son activité.

Les interventions varient selon la taille des entreprises, leur organisation, la nature et la complexité des équipements. Les conditions d'exercice de l'emploi diffèrent selon que l'entreprise est productrice de biens ou de services. Dans le premier cas, le travail s'effectue le plus souvent en milieu industriel. Dans le second, il peut être nécessaire de se déplacer sur les lieux où est implanté l'équipement dont la maintenance doit être assurée.

Dans toutes ses activités, le bachelier professionnel en "Maintenance des équipements industriels" doit :

- prendre en compte la santé et la sécurité des personnes ;
- préserver les biens et l'environnement ;
- respecter les consignes et procédures en vigueur dans l'entreprise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Blocs de compétences

RNCP3632BC01 — U2 : Analyse et préparation d'une activité de maintenance

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser les solutions de gestion, de distribution, de conversion des énergies pneumatique hydraulique et électrique.
- Préparer son intervention.
- Émettre des propositions d'amélioration d'un bien.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP3632BC02 — U31 : Surveiller, améliorer, modifier les équipements

LISTE DE COMPÉTENCES

- Exécuter des opérations de surveillance et d'inspection.
- Exécuter des travaux d'amélioration ou de modification du bien.
- Recevoir et transmettre des informations.
- Rédiger et argumenter des comptes rendus.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP3632BC03 — U32 : Intervention sur un équipement mécanique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réparer un composant.
- Identifier les risques autres qu'électriques, définir et mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP3632BC04 — U33 : Maintenance d'un système automatisé

LISTE DE COMPÉTENCES

- Diagnostiquer les pannes.
- Remettre en état de bon fonctionnement un bien.
- Mettre en service un bien dans le respect des procédures.
- Identifier les risques électriques, définir et mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP3632BC05 — U34 : Economie-gestion

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les caractéristiques de l'environnement et du secteur de son activité professionnelle.
- Découvrir et maîtriser les bases de la gestion et de la communication professionnelle.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP3632BC06 — U35 : Prévention, santé, environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

- Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème.
- Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident.
- Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques.
- Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées.
- Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP3632BC07 — U11 : Analyse et exploitation de données techniques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser le fonctionnement et l'organisation d'un système
- Analyser les solutions mécaniques réalisant les fonctions opératives

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP3632BC08 — U12 : mathématiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rechercher, extraire et organiser l'information.
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution.
- Expérimenter, simuler.
- Critiquer un résultat, argumenter.
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP3632BC09 — U13 : sciences physiques et chimiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rechercher, extraire et organiser l'information.
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité.
- Expérimenter, simuler.
- Critiquer un résultat, argumenter.
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP3632BC10 — U4 : langue vivante

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau B1+ du CECRL

- S'exprimer oralement en continu
- Interagir en langue étrangère
- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP3632BC11 — U51 : français

LISTE DE COMPÉTENCES

- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer
- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
- Devenir un lecteur compétent et critique
- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP3632BC12 — U52 : histoire-géographie, enseignement moral et civique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures
- Comprendre les enjeux liés au développement durable
- Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation
- Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP3632BC13 — U6 : Arts appliqués et cultures artistiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les caractéristiques essentielles d'œuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels
- Situer une œuvre ou une production dans son contexte de création
- Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP3632BC14 — U7 : éducation physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues

- Réaliser une performance motrice maximale
- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains
- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif
- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du baccalauréat professionnel Maintenance des équipements industriels est appelé à occuper des emplois dans des entreprises appartenant à des secteurs économiques extrêmement diversifiés.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien de maintenance - Agent technique de maintenance

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 335 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée) H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	18 276
Jugés difficiles à recruter	68 %
Emplois saisonniers	7 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, présidé par un enseignant-chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;

- pour un tiers au moins de membres de la profession intéressée par le diplôme (employeurs et salariés en nombre égal).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Idem

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/2023

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP35698

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

- éducol
- Légifrance

légifrance

ONISEP

éducol

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/3632/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	4 740 €
Coût moyen par dossier	4 740 €
Durée moyenne	271 h
Période	02/2023

